

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**  
**N° 2023 – TEMP 27**

Demande présentée le : 09 février 2023  
Par : La SNCF Réseau  
sis : route de Bret – RN 184 à ACHERES (78260)  
Au bénéfice : d'elle même  
Adresse : parking SNCF à JUZIERS (78820)  
Surface occupée : deux places de stationnement

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,  
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79  
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant le démontage de deux panneaux de grillage ;

ARRETE

**Article 1 :** La SNCF, sis route de Bret à ACHERES (78) est autorisée à occuper deux places de stationnement en bout de parking entre :

**27 mars et le 14 avril 2023**

**Article 2.** Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- Interdiction de stationnement à proximité
- La signalisation d'interdiction est à la charge de la société chargée des travaux

**Article 3.** Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 27 février 2023

Le maire, Ketty VARIN

